

Un financement participatif pour contribuer à l'essor de la construction paille en Bretagne !

Le Collectif Paille Armoricaïn, association travaillant à la promotion et au développement de la construction en paille en Région Bretagne et Pays-de-Loire, a lancé un financement participatif. Objectif : créer et animer un site internet sur ce type de construction dans le Grand Ouest.

La paille est un matériau de plus en plus utilisé pour l'isolation des bâtiments. D'après le Réseau Français de la Construction Paille, il y aurait aujourd'hui en France plus de 3500 bâtiments qui en utilisent. Reconnue depuis 2012 comme technique courante par la C2P (Commission Prévention Produits), et est donc assurable comme les autres isolants traditionnels. C'est un matériau « durable et économique, qui procure une très bonne ambiance acoustique ; qui favorise un intérieur sain, peu coûteuse en « énergie grise » car elle nécessite une très faible transformation, un transport réduit et se composte en fin de vie », peut-on lire sur le site du Réseau Français de la Construction Paille.

Pour accompagner le développement de ce mode de construction, le RFC a mis en place un site internet au niveau national permettant de recenser les professionnels et les bâtiments en paille du territoire. Le Collectif Paille Armoricaïn, association loi 1901 de promotion et de développement de la construction paille en Bretagne

et Pays-de-Loire, souhaite développer une extension de ce site internet au niveau local.

C'est ainsi qu'un financement participatif a été lancé, sur la plateforme Zeste. Objectif : franchir plusieurs paliers, jusqu'à la somme de 15 000 euros. Avec 3000 euros, l'association prévoit d'acheter le site Internet et d'assurer les frais de fonctionnement de celui-ci sur un an. Avec 5000 euros, c'est un premier « état des lieux » de la filière qui sera réalisé. « Ce palier servira à défrayer les bénévoles qui commenceront à recenser les bâtiments en paille dans l'Ouest, ainsi que les professionnels déjà existants sur le territoire », explique l'association sur la page du financement participatif. Et les 15 000 euros du troisième palier serviront à appuyer les demandes de financements pour pouvoir financer un poste associatif d'animateur dès 2018. Il reste 43 jours pour contribuer au projet !

Pour en savoir plus et apporter son brin à la botte de paille :

<https://www.zeste.coop/fr/decouvrez-les-projets/detail/construisons-en-paille>